

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle 2024

Mardi 28 mai 2024 à 18h30
Coopérative Solidarité Santé le Rocher
Salle de conférences de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher
1050, 8e rue, Shawinigan, QC, G9T 4L4

Liste des présences :

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| 1. Micheline Beaulieu | 13. France Gervais |
| 2. Lise Benoit | 14. Robert Guérard |
| 3. Johanne Bergeron | 15. Françoise Herbert |
| 4. Donald Bordeleau | 16. Johan Herbert |
| 5. Gaston Bouffard | 17. Charles-Émile Lafrenière |
| 6. François Boulanger | 18. Robert Montambeault |
| 7. Diane Brouillette | 19. Christian Moreau |
| 8. Richard Charbonneau | 20. Lucie Pelletier |
| 9. Monique Déry | 21. Diane Robert |
| 10. Carole Desjardins | 22. Gabriel Sansoucy |
| 11. Jacques Ducharme | 23. Anne-Marie Toupin |
| 12. Gérald Boivin | 24. Michel Tremblay |

I. Mot de bienvenue

Johanne Bergeron souhaite la bienvenue

II. Vérification du quorum de l'Assemblée générale annuelle 2024

Johanne Bergeron constate que nous avons le quorum puisque ce dernier est de 15 et 24 membres sont présents à 18h30.

III. Présidence et secrétariat de l'Assemblée

Charles-Émile Lafrenière propose Johanne Bergeron comme présidente d'assemblée

Françoise Herbert appuie.

Richard Charbonneau propose Gabriel Sansoucy comme secrétaire d'assemblée

Jacques Ducharme appuie.

IV. Lecture de l'avis de convocation

Johanne Bergeron lit l'avis de convocation.

V. Adoption du projet d'ordre du jour

Johanne Bergeron fait lecture de l'ordre du jour

François Boulanger propose l'adoption de l'ordre du jour

Lise Benoit appuie.

VI. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 30 mai 2023

Gabriel Sansoucy fait lecture du procès-verbal 2023

Gaston Bouffard propose l'adoption du procès-verbal 2023

France Gervais appuie.

VII. Rapport des dirigeants 2023

Johanne Bergeron et Gabriel Sansoucy font lecture du rapport des dirigeants 2023.

VIII. Présentation des états financiers 2023

Johanne Bergeron fait la présentation des états financiers 2023. Michel Tremblay explique le fonctionnement d'un état financier versus les liquidités d'une organisation. Christian Moreau demande si notre flux de trésorerie est adéquat, après lecture de celui-ci, il s'en montre satisfait.

IX. Nomination de l'auditeur pour 2024

Johanne Bergeron suggère à l'assemblée de reconduire pour 2024 la firme DGL CPA puisque nous sommes satisfaits des services rendus.

Françoise Herbert propose de retenir les services de DGL CPA

Charles-Émile Lafrenière appuie.

X. Vérifications des antécédents judiciaires

Le conseil d'administration suggère à l'Assemblée Générale d'adopter la proposition suivante pour rehausser la sécurité au sein de la Coopérative et s'éviter des problèmes potentiels.

Il est proposé par François Boulanger et appuyé par Richard Charbonneau que les administrateurs élus à partir de 2024 au sein de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher voient leurs antécédents judiciaires vérifiés auprès d'une entreprise compétente. En cas de constatation d'une infraction en lien avec les responsabilités de l'administrateur, telles que des malversations financières ou vols, l'élu sera automatiquement démis de ses fonctions.

XI. Contribution annuelle

Johanne Bergeron indique que le conseil d'administration propose aux membres de hausser la contribution annuelle de 50\$ taxes incluses à 60\$ taxes incluses.

Une discussion a lieu sur la meilleure manière de faire connaître les services offerts par la Coopérative et l'importance qu'elle occupe dans la région. Il est suggéré de voir l'impact

de la hausse en 2025 et qu'à l'assemblée générale de 2025, une hausse annuelle de 2\$ soit envisager pour éviter une hausse importante d'un coup.

Il est proposé par Richard Charbonneau et appuyé par Gérald Boivin de hausser la contribution annuelle des membres à partir du 1er janvier 2025 à 60\$ taxes incluses.

XII. Modification des règlements généraux

Johanne Bergeron indique que Gabriel Sansoucy va expliquer les modifications souhaitables et les raisons qui motivent ses suggestions du conseil d'administration.

Afin de permettre une meilleure adhésion de membre de soutien à la Coopérative, il est suggéré aux membres par le conseil d'administration de réduire le coût de l'adhésion à la Coopérative de 500\$ à 100\$ en modifiant le point 2.1 de nos règlements généraux.

Afin de répondre à la réalité actuelle de la Coopérative face à la Loi sur la Protection des Renseignements personnels, il est suggéré de modifier la section 3.3 afin de retirer la portion : "Cependant, il sera toujours possible de recommencer à payer la cotisation annuelle sans avoir à repayer les parts sociales." Une telle modification est obligatoire, car nous n'aurons plus la preuve que la personne a déjà été membre de la Coopérative.

Il est proposé par Diane Robert et appuyé par Michel Tremblay d'adopter les deux modifications en bloc tel que suggéré par le conseil d'administration.

XIII. Élection des administrateurs

Johanne Bergeron fait savoir aux membres que puisque son siège est en élection, elle ne peut pas présider les élections. Elle suggère aux membres présents de nommer Gabriel Sansoucy comme président d'élection et Françoise Herbert comme secrétaire d'élection.

François Boulanger propose Gabriel Sansoucy comme président d'élection
France Gervais appuie.

François Boulanger propose Françoise Herbert comme secrétaire d'élection
France Gervais appuie.

Diane Robert propose l'ouverture de la période de mise en candidature
Jacques Ducharme appuie.

Françoise Herbert propose la candidature de Monique Déry sur le siège #5.

Monique Déry accepte.

Gaston Bouffard propose la candidature de Johanne Bergeron sur le siège #6.

Johanne Bergeron accepte.

Jacques Ducharme propose la candidature de Michel Tremblay sur le siège #7.

Michel Tremblay accepte.

France Gervais propose de clore la période de mise en candidature.

Puisqu'aucune autre candidature n'est proposée pour les sièges, ceux-ci sont d'office octroyés à Monique Déry, Johanne Bergeron et Michel Tremblay.

XIV. Période de questions

Lise Benoit demande s'il y a moyen de rejoindre les prises de sang du CIUSSS-MCQ par téléphone?

La réponse est positive.

Anne-Marie Toupin demande s'il serait possible d'être informé des modifications au sans rendez-vous des médecins du GMF?

Le directeur de la Coopérative propose d'établir une communication avec le GMF pour tenir les membres informés de tels changements, soit par courriel ou via la page Facebook de la Coopérative.

XV. Levée de l'Assemblée

- a. Robert Montambeault propose la levée de l'assemblée à 20h00

François Boulanger appuie.

Gabriel Sansoucy
Secrétaire d'assembléeⁱ

ⁱ Procès-verbal rédigé par Gabriel Sansoucy, directeur général de la Coopérative Solidarité Santé le Rocher